

GUIDE DU RECRUTEMENT AU FIL DE L'EAU D'UNE DOCTORANTE ou D'UN DOCTORANT

Table des matières

I	INTRODUCTION	2
II	PROPOSITION D'UN PROJET DE DOCTORAT À L'ED SIS.....	2
1.	Dépôt d'un projet doctoral.....	2
2.	Validation des projets doctoraux	2
III	MODE DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTES ET DOCTORANTS.....	3
1.	Dossier de candidature et sélection des candidates et candidats pour audition	3
2.	Audition des candidates et candidats	3
a.	Composition du jury	3
b.	Déroulement de l'audition :	4
c.	Résultat des auditions et classement des candidates et candidats	4
IV	INFORMATION AUX CANDIDATES ET CANDIDATS	4
	ANNEXE - FICHE DE SUIVI DES AUDITIONS - RECRUTEMENT 2026	4

I INTRODUCTION

L'ED SIS ne se prononce ni sur le sujet ni sur le contenu scientifique des projets doctoraux. Elle intervient exclusivement **dans la procédure de sélection et de recrutement des doctorants**. La définition de la politique scientifique relative au choix des sujets relève des unités de recherche et/ou des financeurs (établissements accrédités, organismes de recherche, collectivités territoriales, appels à projets nationaux ou internationaux...).

L'ED SIS veille à ce que la procédure de recrutement garantisse la qualité et l'équité dans le recrutement des doctorants, en s'appuyant sur une procédure de sélection des candidats claire, publique et conforme à la politique OTM-R (recrutement ouvert, transparent et fondé sur le mérite).

II PROPOSITION D'UN PROJET DE DOCTORAT À L'ED SIS

1. Dépôt d'un projet doctoral

Le sujet de thèse est rédigé sous la responsabilité de la direction de thèse et/ou du responsable scientifique du projet finançant la thèse. Les propositions de projets doctoraux **sont déposées par le porteur du projet sur la plateforme Amethis** : <https://amethis.doctorat.org/>

Chaque offre de thèse doit comporter, a minima, le logo de l'établissement financeur et mentionner le lien vers la présente procédure.

Le porteur du projet doctoral veille à déposer son projet dans la campagne correspondante, notamment :

- la campagne dite « **au fil de l'eau** » (financements sur appel à projets type ANR, Europe, Région, etc.)

La publication de l'offre de thèse doit être réalisée au moins 30 jours avant la sélection des candidats, en versions française et anglaise.

2. Validation des projets doctoraux

La validation, **dans Amethis**, par l'unité de recherche est une condition préalable à la diffusion de l'offre déposée sur Amethis.

Pour être validée, l'offre de thèse doit comporter des informations précises sur le :

- *Financement de la thèse*. Celui-ci est obligatoire et doit préciser s'il est **acquis ou en attente**. Il doit garantir au doctorant un niveau minimal de ressources conforme à l'article 7 du règlement intérieur de l'ED SIS.
- *Respect des règles d'encadrement doctoral de l'ED SIS (article 11 du règlement intérieur)* . À ce titre, le porteur du projet doit notamment :
 - être titulaire d'une HDR (ou équivalent, ou bénéficier d'une dérogation accordée par l'établissement) ;
 - appartenir à une structure de recherche évaluée par le HCERES et rattachée à l'ED SIS ;
 - respecter les limites d'encadrement des doctorantes et doctorants.

Chaque sujet de thèse doit être rattaché à une spécialité de recherche portée par l'ED SIS (liste disponible sur le [site de l'ED SIS](#)). Cette spécialité correspond à la spécialité d'inscription du doctorant ou de la doctorante.

Chaque projet doctoral se voit attribuer une URL dédiée. Les projets ne sont pas automatiquement relayés vers des sites externes tels que EURAXESS, ABG, Redoc SPI ou la Plateforme Nationale du Doctorat (fonctionnalité en cours de développement sur Amethis). Il appartient donc aux porteurs de projet d'assurer une large diffusion de l'offre en indiquant systématiquement le lien vers l'URL de candidature sur Amethis.

Seules les candidatures déposées sur Amethis sont recevables.

III MODE DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTES ET DOCTORANTS

1. Dossier de candidature et sélection des candidates et candidats pour audition

Le **dossier de candidature** doit comporter : un curriculum vitae, une lettre de motivation ainsi que les relevés de notes de Master ou équivalent. Les coordonnées de personnes référentes peuvent être mentionnées dans le curriculum vitae.

Les **critères d'évaluation** pour la sélection des candidates et candidats auditionnés sont les suivants :

- les résultats académiques ;
- les motivations du candidat ou de la candidate ;
- l'adéquation du profil avec le projet doctoral.

Sur la base de l'examen des candidatures reçues, le porteur ou la porteuse du projet doctoral indique sur la plateforme **Amethis** si le dossier est **rejeté ou retenu** pour une audition.

Afin de faciliter le classement des candidatures déposées sur Amethis, le porteur ou la porteuse du projet doctoral peut attribuer une notation par étoiles à chaque candidature. Cette information n'est pas visible par les candidates et candidats.

Le nombre de candidates ou candidats auditionnés est libre. L'ED recommande d'auditionner au moins 2 candidates ou candidats

La convocation à l'audition par le porteur du projet de doctorat doit intervenir au moins 7 jours avant l'audition. Elle doit préciser aux candidates et candidats les modalités de l'entretien.

2. Audition des candidates et candidats

Les entretiens de recrutement sont organisés par la direction de l'unité de recherche ou l'équipe encadrante en fonction de l'organisation propre à l'unité de recherche. Cela comprend notamment : (i) l'établissement du planning des auditions, (ii) la convocation du jury et des candidates et candidats, (iii) la transmission du lien de visioconférence le cas échéant, (iv) ainsi que le partage des dossiers de candidature et du projet doctoral.

a. Composition du jury

Le jury comprend a minima :

- l'équipe encadrante,
- un représentant de la direction de l'unité de recherche

b. Déroulement de l'audition :

La **durée** des auditions est fixée à 30 minutes par candidate ou candidat, réparties comme suit :

- 10 à 15 minutes de présentation du candidat ou de la candidate (parcours, présentation et projection dans le projet doctoral, projet professionnel), avec possibilité d'utiliser un support de type diaporama ;
- 10 à 15 minutes d'entretien avec les membres du jury.

Les **critères** principalement **évalués** lors de l'audition sont les suivants :

- le niveau scientifique ;
- l'adéquation du profil au projet doctoral ;
- l'appropriation du sujet ;
- la capacité d'intégration dans l'équipe d'accueil ;
- la motivation pour la recherche, la projection dans un doctorat et le projet professionnel.

c. Résultat des auditions et classement des candidates et candidats

Une grille d'évaluation, comportant les résultats des auditions et le classement des candidatures (Annexe 1), est remplie pour chaque projet doctoral.

Pour la campagne au fil de l'eau, la grille d'évaluation est soit déposée sur Amethis pour validation par l'ED soit transmise à l'ED.

IV INFORMATION AUX CANDIDATES ET CANDIDATS

- La direction de thèse informe les candidates et candidats des résultats des auditions.
- La candidate ou le candidat classé en première position dispose d'un délai de sept jours, à compter de l'envoi du mail, pour accepter ou refuser l'offre de projet doctoral. Passé ce délai, ou en cas de refus, la direction de thèse informera la candidate ou le candidat suivant dans le classement. Le même délai de réflexion lui sera accordé, et ce processus se poursuivra jusqu'à l'épuisement des candidatures retenues et classées.

ANNEXE - FICHE DE SUIVI DES AUDITIONS - RECRUTEMENT 2026

FICHE DE SUIVI DES AUDITIONS - RECRUTEMENT 2026

(A remonter à l'école doctorale à l'issue des entretiens)

Critères de recrutement

- Critère 1 : Niveau scientifique
- Critère 2 : Adéquation au profil
- Critère 3 : Appropriation du sujet
- Critère 4 : Motivation pour la recherche / projection dans un doctorat
- Critère 5 : Projet professionnel

Unité de recherche :

Projet doctoral (sujet) :

Financement(s) :

Candidats auditionnés

Prénom	NOM	Adresse courriel	Evaluation de la candidature au regard des critères de recrutement (note /4 pour chaque critère)				
			Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5

Classement par ordre de mérite

Rang	Prénom NOM	Appréciation à communiquer par mail aux candidats par l'Ecole doctorales : points forts/points faibles (deux à trois phrases)
1		
2		
3		
4		

Non classés

Prénom NOM	Appréciation à communiquer par mail aux candidats par l'Ecole doctorales : points forts/points faibles (deux à trois phrases)

Fait à Nantes, le

Les membres du jury :

Prénom NOM et signature	Prénom NOM et signature	Prénom NOM et signature

Fait à , le

La direction de l'unité de recherche :